



PAYSAGISTES - ESAT





AIR
GREEN

Technologie
RIPAGREEN

DÉSHERBAGE : NOUVELLE RÉGLEMENTATION

Depuis le 1er juillet 2022, la réglementation concernant l'usage des produits phytosanitaires s'est durcie pour limiter leur utilisation (article L. 253-1).

Dans le prolongement de la loi Labbé votée en 2014, la limitation de l'usage des produits phytopharmaceutiques (à l'exception des produits de biocontrôle, à faible risque ou UAB) s'étend ainsi à d'avantage d'applications :

- les cimetières
- les paysagistes (même avec le certiphyto ou un agrément)
- les parcs et jardins privés
- les résidences hôtelières
- les campings
- les établissements scolaires
- les hôpitaux

 Source : www.legifrance.gouv.fr - www.ecophyto-pro.fr

POUR DESHERBER SANS PHYTO :

Contrairement aux désherbants chimiques, le désherbage alternatif (mécanique, thermique et biocide) n'a pas réellement d'action systémique ou anti-germinative.

Pour un résultat optimal, il est donc nécessaire de faire beaucoup plus de passages et d'intervenir sur des jeunes plantes (moins de 10 cm).

Il faut commencer par 3 à 4 passages très rapprochés pour épuiser (voir détruire) les plantes les plus fragiles. Pour maintenir un résultat optimal, il faudra continuer avec des passages tous les 15 jours à 3 semaines maximum en période de pousse.

Bonnes nouvelles : avec un traitement régulier au fil des ans, le stock de graines dans le sol va baisser et les passages seront de plus en plus rapides et confortables.

AIR
GREEN

Technologie
RIPAGREEN



AIR
GREEN

Technologie
RIPAGREEN

LE DÉSHERBAGE AVEC LE RIPAGREEN®

Le RIPAGREEN® est le dispositif de désherbage idéal pour l'entretien des zones exigeantes ou de "prestige" (pavés, trottoirs, cimetières, voiries, parcs, jardins, surfaces perméables et imperméables...)

D'un seul clic avec la poignée (Start & Stop), l'opérateur projette de l'air chaud pulsé sur 40 cm. Cela provoque instantanément une « élévation thermique » qui va stopper la photosynthèse des plantes. Le résultat est visible très rapidement car elles se dessèchent naturellement en quelques heures.

Pour désherber vite et confortablement l'opérateur est équipé d'un harnais. Le poids de la lance est alors supporté par le bras pivotant et on peut piloter la lance d'une seule main. Le harnais est doté d'un coussin gonflable et de 18 points de réglages pour optimiser le confort.

La consommation est faible car l'air chaud pulsé est composé de 6% de gaz (ou biogaz) et 94%* d'air ambiant.

Objectif : étant donné qu'il faut faire des passages réguliers en zéro phyto, le RIPAGREEN® est conçu pour travailler très vite, confortablement et par tous temps.

LA DIFFÉRENCE RIPAGREEN®

- Désherbage avec 94%* d'air et seulement 6% de gaz
- Compatible avec le biogaz (émet 73% de CO2 en moins**)
- Prêt à l'emploi, sans perte de temps
- Pour maîtriser les adventices sans jamais se laisser dépasser
- Conçu pour travailler seul, vite et confortablement
- Efficace par tous temps (pluie, vent...)
- Sans aucun pesticide (pas de Certibiocide)
- Fabriquée en France (en Gironde)
- Mise en service incluse pour un résultat optimal

94%*

d'air chaud pulsé

**Base Carbone Ademe, version 20.0 (données France Continentale) : sur l'ensemble du cycle de vie du biopropane (mix annuel). Source : www.primagaz.fr

*Données moyennes pouvant varier en fonction de l'altitude, de la pression atmosphérique ou de l'humidité.

AIR
GREEN

Technologie
RIPAGREEN

MODE D'EMPLOI POUR UNE EFFICACITE OPTIMALE

1 - Intervenir au bon moment et régulièrement

Pour que le désherbage soit plus efficace, il est important d'intervenir à la bonne période.

Il faut démarrer au début du printemps, en faisant 3 à 4 passages rapprochés sur les jeunes adventices en pleine croissance.

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
---------	---------	------	-------	-----	------

Informations données à titre indicatif, dépendant des conditions météorologiques et du stade de développement de l'adventice

Contrairement à un produit chimique, le désherbage thermique n'a aucune action systémique ou anti-germinative.

Après le 1er passage, le végétal va donc repousser au bout de 7 à 10 jours. La plante cherche à cicatriser et à repartir le plus vite possible.

Il faut donc répéter l'opération sur les repousses. Les 2, 3 et 4ème passages sont d'une efficacité redoutable car les réserves racinaires sont très affaiblies ou détruites.

Autre bénéfice, ces passages rapprochés sur les plantules sont très rapides

JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
---------	------	-----------	---------	----------	----------

Informations données à titre indicatif, dépendant des conditions météorologiques et du stade de développement de l'adventice

Par la suite, il faudra prévoir des passages tous les 15 jours à 3 semaines maximum en période de pousse (selon les conditions météo).

En continuant les passages réguliers et au bon moment, les passages seront de plus en plus rapides donc le coût au m² encore plus compétitif.

2 - Ne pas brûler la plante

- Cela prend énormément de temps
- C'est plus dangereux
- Cela consomme plus de gaz
- Ce n'est pas plus efficace

3 - Attaquer les adventices de petites tailles

- Cela maintient les zones à désherber toujours propres
- Cela évite que la plante ne monte à graine au risque qu'elle ne les disperse.
- Cela épuise le système racinaire plus rapidement
- Cela permet d'avancer très rapidement